

COP21 : ne nous laissons pas enfumer

Depuis le vendredi 22 avril, l'accord sur le climat, obtenu à Paris en décembre, est ouvert à la ratification des États. L'association Climat et Justice sociale et un collectif de signataires [1], dont des représentants d'Inter Environnement Bruxelles, ont publié une carte blanche dans le journal Le Soir, qui constate qu'entre les intentions annoncées et les moyens mis en œuvre par les États pour les atteindre, il subsiste un gouffre. L'accord de Paris est à mille lieues de la justice climatique et de la transition juste revendiquées par les associations et les syndicats. Sauver le climat dépend plus que jamais de la mobilisation sociale.

Le battage médiatique autour de la COP21 a pu donner l'impression que la menace du réchauffement est enfin prise au sérieux. Or, il n'en est rien.

Il est positif que tous les États reconnaissent que les changements climatiques sont réels et dus à l'activité humaine. Il est positif aussi que l'accord vise à maintenir le réchauffement bien au-dessous de 2°C, et à « poursuivre les efforts » pour ne pas franchir le seuil de 1,5°C. Car le système climatique est « chaotique » et la science n'exclut pas qu'au-delà de 2°C il s'emballé et se stabilise à une température moyenne bien plus élevée.

Mais l'accord ne doit pas être apprécié seulement sur les intentions mais aussi sur les actes censés les concrétiser. Or, l'analyse des « plans climat » nationaux (INDC) soumis à l'ONU et qui ont servi de base à la COP21 montre qu'on est fort loin du compte.

Le principal émetteur historique de gaz à effet de serre, les États-Unis, s'engage à réaliser d'ici 2025 des réductions d'émissions à peine supérieures à celles qu'il aurait dû atteindre en 2012 s'il avait ratifié le Protocole de Kyoto (5 % par rapport à 1990 !). Une part substantielle de cet « effort » est due au remplacement partiel du charbon par le gaz de schiste : cela n'initie ni une transition vers les renouvelables ni une sortie des combustibles fossiles.

Le principal émetteur actuel, la Chine, ne réduira ses rejets qu'après 2030 et se bornera d'ici là à réduire le rythme d'augmentation de ceux-ci. Les moyens employés sont loin d'être tous écologiques : nucléaire, grande hydro et recours massif au charbon. Le « droit au développement » a bon dos : en 2030, les émissions cumulées de la Chine pourraient dépasser celles des USA.

Les pays producteurs de combustibles fossiles ne montrent aucune intention de tuer leur poule aux œufs d'or. L'Arabie saoudite, par exemple, promet d'enfourer deux mille tonnes de CO₂ par jour... dans un gisement de pétrole... pour en augmenter le rendement !

Globalement, les INDC mettent en perspective un réchauffement de 2,7 à 3,7°C d'ici la fin du siècle. L'accord prévoit des révisions pour « hausser les ambitions », mais la Commission européenne a donné le ton : dans sa communication « La voie après Paris », elle renonce à l'idée de revoir à la hausse son propre objectif.

À Paris, devant les caméras, les responsables devaient montrer qu'ils se soucient de l'avenir de l'humanité et de la nature. Mais, dans les coulisses, la course au profit, la guerre de concurrence et la loi du plus fort dictent les décisions.

L'exemple du Tuvalu

Certains États insulaires du groupe des « Pays moins avancés » détonnent dans ce tableau. Le Tuvalu par exemple. Condamné à disparaître rapidement si le réchauffement dépasse 1,5°C, et n'ayant aucune responsabilité dans la catastrophe, il s'engage – d'ici 2025 ! – à supprimer totalement les émissions de CO₂ du secteur électrique. « *C'est cohérent avec notre ambition de limiter le réchauffement au-dessous de 1,5°C* », dit-il.

À Paris, le principe des responsabilités communes mais différenciées a été maintenu en paroles mais, en pratique, les pays développés ont pu desserrer l'obligation de fournir les premiers un effort proportionnel à leurs responsabilités et capacités. Ce fut possible grâce à la Chine et au Brésil, notamment, qui commencent aussi à craindre de devoir rendre des comptes...

La COP21 ne signifie pas la fin de l'ère des combustibles fossiles. L'accord ne les mentionne même pas, et c'est à peine s'il évoque la transition énergétique. Nous craignons une stratégie visant à étaler celle-ci au maximum, voire à la reporter. Nous craignons qu'on cherche à limiter la casse par une appropriation généralisée de la capacité des écosystèmes d'absorber le CO₂ et par une géoingénierie dangereuse ou incertaine. Nous craignons une extension du marché des « droits de polluer » dont le seul résultat jusqu'ici a été de renforcer les financiers et les multinationales responsables du gâchis.

Nous refusons de nous laisser enfumer ou endormir ! L'accord de Paris est à mille lieues de la justice climatique et de la transition juste revendiquées par les associations et les syndicats. Sauver le climat dépend plus que jamais de la mobilisation sociale.

L'objectif de 1,5°C a été adopté sur papier par la COP21 ? Très bien, nous agissons pour qu'il soit atteint dans les faits. En nous opposant aux projets d'infrastructure au service des combustibles fossiles. En exigeant que ces combustibles restent dans le sol. En luttant pour une agriculture paysanne organique et le droit des peuples à la souveraineté alimentaire. En nous opposant aux accords de libre-échange, qui encouragent le dumping et les transports internationaux inutiles.

La logique productiviste du capitalisme nous conduit dans le mur. Il faut en sortir, construire une « autre économie », une société respectueuse des limites écologiques, qui satisfasse les besoins en partageant les richesses.

Notes

[1] Signataires

Mateo Alaluf, sociologue ; Bernard Bayot, Réseau Financité ; Antoinette Brouyaux, Associations 21 ; Paulo Charruadas, historien (ULB) ; Chloé Deligne, historienne FNRS/ULB ; Stéphanie D'Haenens, Inter-Environnement Bruxelles ; Thibaut De Meulemeester, biologiste, Climat et Justice Sociale ; Frédéric Dobruskès, géographe (ULB) ; Jean-Luc Dossin, syndicaliste FGTB ; Myriam Gérard, Tout Autre Chose ; Pierre Gillis, physicien (UMons) ; Brigitte Gloire, Oxfam-Solidarité ; Jean-Claude Grégoire, ex-doyen de l'école des bioingénieurs de l'ULB ; Natalia Hirtz, GRESEA ; Hervé Jeanmart, professeur (UCL) ; Laure Kervyn, 350.org ; Christian Kunsch, président du MOC ; An Maeyens, 350.org ; Jacinthe Mazzocchetti, anthropologue (UCL) ; Pierre Ozer, géographe (ULg) ; Daniel Piron, ex-secrétaire régional de la FGTB de Charleroi ; Bruno Poncelet, essayiste ; Isabelle Stengers, philosophe ; Daniel Tanuro, Climat et Justice sociale ; Francis Taylor, Climat et Justice Sociale ; Léo Tubbax, Nucléaire Stop ; Felipe Van Keirsbilck, secrétaire général de la CNE ; Marijke Vermander, 350.org ; Grégoire Wallenborn, Climat et Justice Sociale.